

Commune de Guillestre

OPÉRATION « FACADES-TOITURES-DEVANTURES »

SOUTENIR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

**Ce programme est financé par la commune de Guillestre
et le Département des Hautes-Alpes**

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
ALPES DU SUD

avec



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat




Guillestre



Hautes-Alpes
le département

AMÉLIOREZ NOTRE CADRE DE VIE

VALORISEZ

VOTRE PATRIMOINE

L'opération « Façades- Toitures-Devantures » est une campagne de ravalement des façades, de réfection des toitures et d'embellissement des devantures, initiée par votre commune.

DES TRAVAUX RÉUSSIS



Les couleurs, les aspects d'enduits, les matériaux utilisés et les détails architecturaux doivent être en symbiose avec l'architecture traditionnelle, le paysage et respecter les règles d'urbanisme.

A GUILLESTRE, les propriétaires qui entreprennent des travaux de ravalement de façades, de rénovation des toitures ou d'embellissement des devantures peuvent bénéficier de **subventions très incitatives**.

Le but est d'offrir aux habitants et aux vacanciers un **cadre de vie attrayant** et de soutenir l'activité du bâtiment.

La chargée d'opération de SOLIHA Alpes du Sud est à vos côtés pour vous accompagner dans la réussite de votre projet. Contactez-la afin de construire ensemble votre projet de rénovation et constituer votre dossier de demande d'aide



POUR EN BÉNÉFICIER

- ➔ Le propriétaire doit respecter les formalités détaillées dans le cahier des charges de l'opération, adopté en Conseil Municipal...
- ➔ Les immeubles doivent être très visibles du domaine public, situé en zone « Centre-Bourg » de l'AVAP sur la commune de GUILLESTRE, construits et achevés depuis plus de 30 ans...
- ➔ Les travaux doivent être réalisés par des entreprises qualifiées ou par le demandeur lui-même sous conditions de travaux de qualité professionnelle...
- ➔ Les subventions sont calculées en fonction de l'ampleur et du type de travaux réalisés avec des majorations possibles sous conditions...

SUBVENTIONS : MODE D'EMPLOI

- 1 Prise de contact avec la chargée d'opération de SOLIHA Alpes du Sud (voir au verso)**
- 2 Déclaration de vos travaux en Mairie**
- 3 Demande de devis**
- 4 Dépôt d'une demande de subvention complète via la chargée d'opération**
- 5 Présentation de votre demande en commission municipale**
- 6 Réalisation des travaux après accord de subvention**
- 7 Paiement de la subvention**



L'animation de cette opération est assurée par SOLIHA Alpes du Sud. Vous obtiendrez gratuitement, auprès de votre chargé d'opération, des renseignements concernant :

- L'opération « Façades—Toitures-Devantures » et ses subventions,



Nous pourrons éventuellement vous orienter vers la Maison de l'Habitat, si votre projet le nécessite.



VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL ?

CONTACTEZ votre chargée d'opération :

Anouck ROBERT

04 12 05 00 71

a.robert@soliha.fr

SOLIHA Alpes du Sud

Les Fauvettes II – 1 rue des Marronniers
05000 GAP

04 92 51 53 34 – contact.hautesaupes@soliha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

soliha.fr